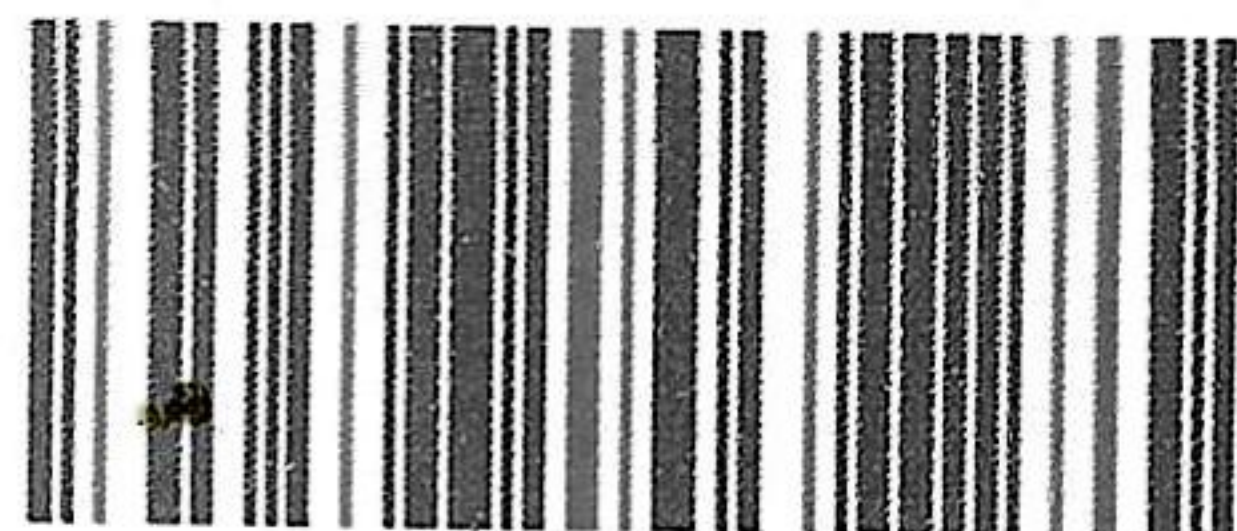




PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

P 14-3 0

N° D'IMPRIMÉ : ZD12857548

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contre-visite		11/03/2026	26008716	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ		
Favorable		La connaissance de l'ensemble des défaillances constatées sur ce véhicule nécessite de disposer également du procès verbal de contrôle technique périodique		
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		DÉFAILLANCES MINEURES 8.2.22.a.1. OPACITÉ : Mesures d'opacité légèrement instables Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 21/01/2026 : 152580 km Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet www.utac-otc.com , rubrique « infos pratiques ».		
20/01/2028				
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE				
Contrôle technique complémentaire au plus tard le 20/01/2027				
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE				
N° D'AGRÉMENT : S082Z119				
(9) RAISON SOCIALE CTA BRESSOLS				
(3) COORDONNÉES :1231 B chemin du pastenc				
82710 BRESSOLS Tel:09 52 70 73 02				
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR				
N° D'AGRÉMENT : 031S1493				
SIGNATURE :				
IDENTIFICATION DU VÉHICULE				
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation		
GC-947-LC (F)	11/03/2026	18/10/2021		
Marque	Désignation commerciale			
RENAULT	MASTER			
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre		
VF1MA000267019081	N1	CTTE		
Type/CNIT		Énergie		
N10RENCTD83J058		GO		
Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par une société de location de véhicules				
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES		
152600				
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE				
PROCÈS-VERBAL N° : 26008282				
DATE : 21/01/2026				
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE : S082Z119				

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.51 m-1)	C5 : <0.10	C6 : <0.10	C7 : <0.10	Moyenne : <0.10
Feux de croisement (-3.0% à -0.5%)	-1.4%	-1.3%		